

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE d'AgriGenève DU 14 MARS 2008

AgriGenève, l'association faîtière de l'agriculture genevoise, a tenu son assemblée générale ordinaire le 14 mars 2008 à salle communale d'Athenaz, sous la présidence de Monsieur François Haldemann, agriculteur à Meyrin.

Sur la plan de la politique nationale, AgriGenève a suivi de près le dossier de la politique agricole 2011 (PA 2011) qui a été adoptée par les chambres le 14 mars 2007. AgriGenève a notamment pris position sur les ordonnances d'application de la loi. La PA 2011 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 et déploiera ses effets pour quatre ans.

En matière d'aménagement, AgriGenève a pris note avec satisfaction des modifications de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire entrées en vigueur en septembre 2007. C'est un petit pas vers un peu plus de souplesse, notamment pour le développement d'activités de diversification ou encore pour la valorisation énergétique de la biomasse agricole. S'agissant du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, conduit dans le cadre du CRFG, AgriGenève a insisté et obtenu que l'agriculture soit intégrée aux réflexions conduites dans le cadre du projet. Pour beaucoup, la zone agricole était en effet seulement considérée comme un espace vide, dont la seule vocation relevait d'une réserve foncière. AgriGenève a dû insister sur le rôle premier de l'agriculture au sein du périmètre concerné, ce en tant qu'activité économique indispensable à un approvisionnement alimentaire de qualité pour les populations résidentes.

AgriGenève déploie également diverses activités dans les domaines touchant les relations Ville-Campagne. Ainsi Le Club Terre Avenir a offert à ses membres durant toute l'année la possibilité de découvrir, sur le terrain, divers aspects de l'agriculture genevoise et de déguster des produits du terroir genevois. La prestation Ecole à la Ferme est quant à elle en pleine extension et ce sont près de 3'500 enfants genevois qui ont pu passer quelques heures sur une ferme pour partir à la découverte des lieux de production de leurs aliments.

Sur le plan institutionnel, François Haldemann a été reconduit à la présidence d'AgriGenève pour les trois prochaines années.

AgriGenève.

Contact : François Erard, directeur, 022 939 03 10, info@agrigeneve.ch